

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom commercial:	DÉTERGENT LIQUIDE NEUTRE POUR PLANCHERS
Autres moyens d'identification	NEBR
Usage du produit/Description:	DÉTERGENT NEUTRE CONCENTRÉ, POUR NETTOYER ET FAIRE BRILLER LES PLANCHERS SANS LUSTRE
Restrictions d'utilisations	Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.
Identificateur du fournisseur initial :	CHEMOTEC 8820 PLACE RAY-LAWSON ANJOU, QC, H1J 1Z2 514-729-6321
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:	(613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH (Globally Harmonized System):

Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères du GHS.

2b Éléments d'étiquetage

Aucun

Conseils de prudence :

Aucun selon le GHS

Mention d'avertissement

Aucune

Mention de danger

Aucune

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Alcool éthoxylé	68131-39-5	1-5	Irritation des yeux, catégorie 2. Irritation de la peau, catégorie 2
Sodium dodécylbenzènesulfonate	25155-30-0	1-5	Toxicité aiguë, orale, catégorie 4; Irritation des yeux, catégorie 2;

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

4.a Description des premiers soins :**Contact oculaire:**

Rincer abondamment avec de l'eau après le contact. Obtenir un avis médical si l'irritation persiste.

Contact cutané:

PEAU: Rincer à l'eau. Obtenir un avis médical si de l'irritation se manifeste.

Inhalation:

Aucun effet prévu

Ingestion:

Rincer la bouche. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. En cas de malaise obtenir un avis médical.

4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Yeux: Peut causer une légère irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

Peau: Sans objet

Inhalation: Aucun effet prévu.

Ingestion: Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Aucune mesure particulière

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
--

5a Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés :

Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés : Néant

5b Dangers spécifiques du produit :

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone, d'azote, ammoniac et autres gaz de combustion irritants.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations irritantes et toxiques peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Protection personnelle:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une aération et une ventilation suffisante. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit. Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales:

Le produit biodégradable. Ne pas laisser le produit s'écouler à l'égout s'il s'agit de volumes importants.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Lorsque utilisé conformément aux indications, pas besoin de mesures particulières.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture. Éviter le gel.

Matériaux spéciaux d'emballage: P/D

Aucune incompatibilité avec la plupart des produits trouvés sur la majorité des lieux de travail.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle :

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Aucun ingrédient réglementé			

8b Mesures d'ingénierie:

Non requis.

8c Mesures de protection individuelle

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales.

Protection de la peau et autre équipement de protection:

Des gants en caoutchouc en cas de contact prolongé. Des bottes imperméables en cas de grosse fuite.

Protection des yeux / du visage:

Pas requis pour des applications régulières, en cas de possibilité de contact, lunettes de sécurité.

Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne jamais

manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique, couleur et odeur:	Liquide orange avec odeur d'oranges-agrumes.
Seuil de l'odeur:	P/D
pH :	Approximativement 7
Point de fusion/congélation:	Approximativement 0°C
Point d'ébullition:	Approximativement 100 °C
Point d'éclair	Aucun jusqu'à ébullition
Taux d'évaporation (n-BuAc=1) :	0.4 (eau)
Inflammabilité	Non applicable
Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) :	Sans objet
Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) :	Non disponible
Données sur l'explosivité - Sensibilité aux chocs:	Non sensible.
Données sur l'explosivité - Sensibilité aux décharges électrostatiques:	Non sensible.
Tension de vapeur :	20 mm Hg (eau)
Densité de vapeur :	0.6 (eau)
Densité relative :	Approximativement 1
Solubilité :	Miscible dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	P/D
Température d'auto-inflammation:	P/D
Température de décomposition :	P/D
Viscosité:	< 100 cps @ 25 °C

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

10a Réactivité :

Pas connue lorsque utilisé selon les recommandations

10b Stabilité chimique:

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

10c Risque de réactions dangereuses :

Éviter le contact avec les matières comburantes fortes.

10d Conditions à éviter:

Pas de décomposition lorsque utilisé selon les recommandations.

10e Matériaux incompatibles:

Éviter le contact avec les matières comburantes fortes.

10f Produits de décomposition dangereux :

Avec les matières comburantes fortes : oxydes de carbone, d'azote, ammoniac.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables: Yeux, et ingestion.

Yeux: Peut causer une irritation.

Peau: Peut causer une irritation.

Inhalation: Inhaler un brouillard émanant du produit peut causer une légère irritation des voies respiratoires.
Ingestion: Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

Cancérogénicité : Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant soupçonné d'être cancérigène.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :

Sensibilisation de la peau : Aucun ingrédient n'est classé comme ayant ces propriétés
Sensibilisation des voies respiratoires : Le produit ne devrait pas causer de sensibilisation cutanée. Aucun ingrédient n'est classé comme sensibilisant respiratoire.

Matières synergiques : P/D

Autres dangers importants: P/D

Données toxicologiques: Estimation de la toxicité aiguë: la DL₅₀ est supérieure à 20,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédients	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ # heures (espèce)
Alcool éthoxylé	>2,000 mg/Kg (oral, rat) >2,000 mg/Kg (dermal, lapin)	Non disponible
Sulfonate d'alkylbenzène linéaire de sodium	>2,000 mg/kg (oral, rat) 1,080 mg/kg (dermal, lapin)	Non disponible

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12a Écotoxicité :

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	Crapet 2.1 mg/L	96H	Non disponible
Sulfonate d'alkylbenzène linéaire de sodium	3.6	96H	Non disponible

TOXICITÉ (Daphnia)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	1.9 mg/L	48H	Non disponible
Sulfonate d'alkylbenzène linéaire de sodium	1.62 mg/L	48H	Non disponible

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	Selenastrum capricornutum 0,7 mg/L	72H	Non disponible
Sulfonate d'alkylbenzène linéaire de sodium	Selenastrum capricornutum), 29,0 mg/L	48H	Non disponible

12c Potentiel de bioaccumulation :

Non disponible

12d Mobilité dans le sol :

Non disponible

12e Autres effets nocifs

Aucune information pertinente trouvée

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. Les contenants sont recyclables ou réutilisables.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :

Non réglementé

Numéro UN:

Appellation réglementaire:

Classe de danger :

Groupe d'emballage :

Dangers environnementaux:

Transport en vrac:

Précautions spéciales :

QUANTITÉ LIMITÉE

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Renseignements SIMDUT:

Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

Classification SIMDUT 2015: Voir section 2a

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 2017-11-03

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec
3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health

Fiche de données de sécurité : NEUTRA-BRILLE

NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la Fiche de données de sécurité